



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Centres hospitaliers : Essonne

Question écrite n° 16393

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale sur l'hôpital Georges-Clemenceau, 91 - Champcueil. L'insuffisance des effectifs de cet établissement ne lui permet pas de faire face, dans des conditions satisfaisantes, à l'augmentation importante des admissions constatées depuis plusieurs années. Cent agents supplémentaires sont nécessaires pour faire face à l'accroissement de la charge de travail, pour répondre à l'exigence de qualité des soins. Une enveloppe budgétaire spécifique est, par ailleurs, indispensable pour permettre une prise en charge des importants frais de transport et de résidence des personnels qui ne bénéficient pour se rendre à leur travail d'aucun moyen de transport en commun. Elle lui demande s'il entend prendre des dispositions en ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - L'hôpital Georges-Clemenceau a développé depuis 1984 une diversification du mode de prise en charge des personnes âgées en gériatrie par la création d'un hôpital de jour. Ce secteur connaît une activité soutenue. Afin de répondre à ces besoins, une augmentation de 41 emplois a été réalisée, par redéploiement au sein de l'assistance publique dans le cadre du plan 1985-1989. Ces efforts doivent être poursuivis dans le cadre du plan stratégique 1990-1995 afin d'améliorer la qualité des prestations offertes aux personnes âgées.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16393

Rubrique : Hôpitaux et cliniques

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 1989, page 3365